

INSCRIPTION RENTÉE SCOLAIRE 2024/2025

Pièces constitutives / Nouveaux élèves

SECONDE GT A1/SECONDE GT N1/SECONDE Conduite de Cultures et d'Élevages/SECONDE Agroéquipement/SECONDE GT EATDD/SECONDE GT APPN/1ère STAV BTSA ASCE 1 – BTSA GDEA 1

Documents à rapporter lors de la journée d'inscription :

Le Jeudi 04 Juillet 2024 de 8h00 à 18h00
ou le Lundi 08 juillet 2024 de 9h00 à 13h00

Dossier d'inscription

- Fiche de renseignements
- Droit à l'image
- La notification MDPH/aménagements d'examens, le cas échéant.

Dossier infirmerie

- Fiche d'urgence
 - Fiche infirmerie
 - Photocopie des vaccins
-
- 2 relevés d'identité bancaire ou postal
 - Photocopie de la C.N.I. **en cours de validité** (Carte Nationale d'Identité) de l'élève
 - Photocopie du livret de famille **COMPLET**
 - Attestation d'assurance responsabilité civile et risques scolaires 2024/2025
- L'attestation d'assurance est obligatoire pour le jour de la rentrée scolaire**
- Brevet de natation 50 m et/ou attestation de savoir-nager, obtenu au collège ou délivré par un maître-nageur – OBLIGATOIRE -
 - Autorisation de prélèvement pour la pension sauf si paiement en chèque ou espèces

PASS'REGION. Tous les élèves doivent faire leur demande :

Télécharger l'application «PASS'REGION» sur Apple store ou Google play et laissez vous guider ou faire votre demande sur passregion.auvergnerhonealpes.fr (scanner une photo d'identité qui sera intégrée à la carte)

L'établissement validera votre inscription et vous recevrez votre Pass chez vous avec tous les avantages intégrés

Élève boursier

- Dossier de demande de bourse nationale Enseignement Agricole - s'adresser au secrétariat scolaire.
- Si votre enfant a obtenu la mention **bien** ou **très bien** au DNB, joindre à la notification le relevé de notes ou le diplôme.

Documents à conserver

- Organisation de la rentrée



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LEGTA CHAMBÉRY – LA-MOTTE-SERVOLEX

DOMAINE REINACH

73290 LA-MOTTE-SERVOLEX

Email : legta.la-motte-servolex@educagri.fr

Standard : 04 79 25 41 80



DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

En classe de :

L'ÉLÈVE

Code INA de l'élève (si connu) :code INE de l'élève :

NOM : NOM de naissance :

Prénoms de l'état civil : Sexe* : M / F

Date de naissance :/...../..... àDépartement :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° tél. domicile : Sur liste rouge* : OUI / NON

N° tél. portable de l'élève : Courriel de l'élève :

Redoublant* : OUI / NON Dispensé d'EPS* : OUI / NON (si oui fournir un justificatif) Émancipé(e)* OUI / NON

Régime demandé* : Interne / Demi-pensionnaire / Externe

* internat sous réserve de place disponible

L'ÉTABLISSEMENT ET LA FORMATION D'ORIGINE (année scolaire qui se termine)

Formation suivie :

Diplôme obtenu : Année d'obtention :

Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :

Éléments à reprendre sur le dernier bulletin scolaire :

Dénomination de l'établissement :

Adresse complète :

Code postal : Commune :

N° tél. : N° de Fax :

Code de l'établissement : Courriel de l'établissement :

* Rayer la mention inutile

** L'élève prend les repas du midi et du soir au lycée et a un logement extérieur

LA FAMILLE :

RESPONSABLE 1 (Celui qui s'engage à régler les frais de pension)

Lien de responsabilité* : Père – Mère – Tuteur – Autre :..... Responsable légal* : OUI / NON

Civilité* : Monsieur – Madame

NOM : Prénom :.....

NOM de jeune fille :.....

Situation familiale* : Célibataire – Marié(e) – Veuf(e) – Divorcé(e) – Vie maritale – PACS – Séparé(e)

Adresse :

Code postal : Commune :

N° tél. domicile : Sur liste rouge* : OUI / NON

N° tél. portable : Courriel :

Autorise la communication de ses coordonnées aux associations de Parents d'Élèves habilitées* : OUI / NON

Catégorie socio-professionnelle CSP :.....

N° de tél. travail

Je, soussigné(e)....., certifie sur l'honneur les renseignements précisés sur de documents. Je m'engage à régler les frais de scolarité et de pension de mon enfant.

Date et signature du représentant légal

AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Civilité* : Monsieur – Madame

NOM : Prénom :.....

N° tél. domicile ou portable: Sur liste rouge : OUI / NON

RESPONSABLE 2 (même si coordonnées identiques)

Lien de responsabilité* : Père – Mère – Tuteur – Autre :..... Responsable légal* : OUI / NON

Civilité* : Monsieur – Madame

NOM : Prénom :.....

NOM de jeune fille :.....

Situation familiale* : Célibataire – Marié(e) – Veuf(e) – Divorcé(e) – Vie maritale – PACS – Séparé(e)

Adresse :

Code postal : Commune :

N° tél. domicile : Sur liste rouge* : OUI / NON

N° tél. portable : Courriel :

Autorise la communication de ses coordonnées aux associations de Parents d'Élèves habilitées* : OUI / NON

Catégorie socio-professionnelle CSP :.....

N° de tél. travail

Signature du responsable 2

AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Civilité* : Monsieur – Madame

NOM : Prénom :.....

N° tél. domicile ou portable: Sur liste rouge : OUI / NON

* Rayer la mention inutile



Liste des professions et des catégories socio-professionnelles

Code (*)	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYÉS	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITÉS	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements



FICHE INFIRMERIE

2024/2025

Document **CONFIDENTIEL** à destination de l'infirmière de l'établissement.

(Si vous le souhaitez, vous pouvez le mettre sous enveloppe en notant « confidentiel, à l'attention de l'infirmière »)

Vous pouvez contacter l'infirmière directement sur sa ligne directe (04 79 25 87 87).

Cette fiche est demandée une seule fois pour toute la durée de la scolarité de l'élève.

Pour nous permettre d'assurer un meilleur suivi de la santé de votre enfant, **il est de la responsabilité des parents de signaler à l'infirmière tout changement concernant l'état de santé de leur enfant** à tout moment de sa scolarisation au lycée Reinach.

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Né(e) le :

à :

Sexe : F M

Antécédents médicaux ou chirurgicaux (de façon exhaustive)

Allergies : Médicamenteuses : Autres :.....

Alimentaires* :..... Asthme – Si oui, s'agit-il d'un asthme sévère ?

(*Si allergie alimentaire : joindre un certificat médical)

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Problèmes de santé / Handicap : Si votre enfant présente une déficience (auditive, visuelle...), une difficulté d'apprentissage (dyslexie...) ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période, veuillez préciser le type de handicap, le traitement suivi et/ou les aménagements sollicités.

Votre enfant a-t-il besoin d'un **PAI** (Projet d'Accueil individualisé)

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Si oui, merci de bien vouloir joindre la copie de l'ancien PAI, PAP ou PPS et prendre contact avec l'infirmière.

Votre enfant présente-t-il une **inaptitude à la pratique de l'EPS** : Non

Oui : merci de fournir un certificat médical

Traitements / Observations :

LES TRAITEMENTS (EN COURS AU MOMENT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE) DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE REMIS À L'INFIRMIÈRE AVEC UN DUPLICATA DE L'ORDONNANCE.



VISITES MÉDICALES

Partie à compléter par l'établissement

Nom : _____ **Date de naissance :** _____

Prénom : _____

ATCD médicaux: _____

ATCD chirurgicaux : _____

Allergies : _____

Date/classe	_/_/_ /	_/_/_ /	_/_/_ /	_/_/_ /
Vaccins : Date dernier DTP Nb inject. pour ROR	DTP : _/_/_ ROR : 0 - 1 - 2	DTP : _/_/_ ROR : 0 - 1 - 2	DTP : _/_/_ ROR : 0 - 1 - 2	DTP : _/_/_ ROR : 0 - 1 - 2
Prochain vaccin	_____	_____	_____	_____
Poids/taille IMC	_____ kg / _____ m			
Vue	OD : ___ / 10 OG : ___ / 10 Correction : OUI / NON	OD : ___ / 10 OG : ___ / 10 Correction : OUI / NON	OD : ___ / 10 OG : ___ / 10 Correction : OUI / NON	OD : ___ / 10 OG : ___ / 10 Correction : OUI / NON
Audition (A 30 db)	OD : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___ OG : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___	OD : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___ OG : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___	OD : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___ OG : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___	OD : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___ OG : 250 ___ 2000 ___ 500 ___ 4000 ___ 1000 ___ 8000 ___
TA/Pouls	___ / ___ / ___	___ / ___ / ___	___ / ___ / ___	___ / ___ / ___
Événements médicaux de l'année				
Traitement en cours				
Projet pédagogique/pro				
Autre	Tabac : Alcool : Cannabis : ----- Sport :			
Conclusion du médecin				

FICHE D'URGENCE

2024/2025

Document **non confidentiel** valable dans l'enceinte du lycée et lors des déplacements en France et à l'étranger.

Merci de nous signaler tout changement concernant l'état de santé de votre enfant au cours de sa scolarité (sur feuille libre dans une enveloppe à l'attention de l'infirmière, préciser confidentiel).

Nom de l'élève: _____ Prénom : _____ Classe : _____

Né(e) le : _____ à: _____ Sexe : F M

N° sécurité sociale (de l'élève ou du représentant légal) : _____

Régime : Interne Demi pensionnaire Externe Interne/Externe

Numéro de portable de l'élève : _____

Pour les élèves en FM ou SHN, n° de licence : _____

Personnes à prévenir (cocher le représentant légal).

<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Autre
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
.....
.....
Tel domicile :	Tel domicile :	Tel domicile :
Tel travail : :	Tel travail : :	Tel travail : :
Portable : :	Portable : :	Portable : :

Adresse du jeune si différente :

Nom, adresse et téléphone du **médecin traitant** :

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (**allergies, traitements, dispenses, précautions à prendre...**) :

Vaccination antitétanique (DTP) date du dernier rappel :
(Si il y a eu des vaccins depuis l'entrée au lycée, joindre une photocopie du carnet de vaccination réactualisé.)

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas, l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

Signature des représentants légaux :



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Madame, Monsieur,

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Lycée Agricole de la Motte Servolex à prélever sur votre compte bancaire désigné ci-dessous le montant de la pension ou de la demi-pension de l'année scolaire 2024-2025 ainsi que les frais annexes de scolarité. Pour satisfaire aux règlements de la profession bancaire, je vous invite à renseigner, signer et me retourner cet imprimé accompagné d'un RIB ou d'un RIP. Afin d'éviter tout incident de paiement, veillez à ce que votre compte soit suffisamment approvisionné aux dates de prélèvement prévues par l'échéancier qui vous sera transmis ultérieurement. En cas d'interruption de prélèvement en cours d'année, le solde de vos échéances restant dû est immédiatement exigible.

Modalité de prélèvement souhaitée :

- Paiement échelonné en **9 échéances** à compter du mois de novembre 2024 **pour les lycéens**, et paiement échelonné en **10 échéances** à compter du mois d'octobre 2024 **pour les étudiants**.
- Paiement échelonné au trimestre : Prélèvements les 12/12/2024, 12/04/2025 et 12/07/2025
Dates des prélèvements : le 12 de chaque mois

N° ICS :

FR78ZZZ545201

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

N° National d'Émetteur :

545 201

J'autorise l'agent comptable du Lycée Agricole de la Motte Servolex à effectuer sur mon compte ci-dessous désigné tous les prélèvements ordonnés par celui-ci, à compter du mois de novembre 2024. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER *

Nom / prénom :

Adresse :

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE *

Nom :

Adresse * :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Agent comptable
EPLEFPA de Chambéry la Motte Servolex
Domaine Reinach
73290 LA MOTTE SERVOLEX

TRÉSOR PUBLIC CHAMBÉRY TRPUFRP1

FR76 1007 1730 0000 0010 0016 888

N° BIC *

IBAN *

Date * :

Signature du titulaire du compte à débiter (**obligatoire**) * :

***zone à compléter**

LE PRÉSENT DOCUMENT EST À RETOURNER **AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION**
IL DOIT ÊTRE SIGNÉ ET DATÉ ET ACCOMPAGNÉ D'UN RIB



Fournitures

POUR LES COURS :

- Pour les travaux pratiques en laboratoire : une blouse en coton blanche (obligatoire pour tous les élèves)
- Pour les cours d' EPS : une tenue de sport et 2 paires de chaussures de sport dont une pour usage uniquement à l'intérieur.
- La liste des fournitures scolaires sera donnée à la rentrée par chaque enseignant

POUR LES ÉLÈVES DE FILIÈRES PROFESSIONNELLES

- Achat des Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, combinaison de travail ...) via le Pass'Région à la rentrée (informations données lors de l'inscription)
- 1 cadenas à code pour le vestiaire

POUR LES ÉLÈVES INTERNES:

- Literie une place 90 x 190 (drap du dessous, couette avec housse et oreiller.)
- Une alèse une place 90 x 190
- Nécessaire de toilette
- 1 cadenas à code

Établissement Public Agricole de Chambéry-La Motte-Servolex
Domaine Reinach - 73290 La Motte-Servolex
Standard: 04.79.25.41.80

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





Organisation Rentrée des apprenants

LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024

2nde GT

Accueil Internat : 8h00
Accueil des familles : 09h00 - Salle polyvalente

2nde Professionnelle

Accueil Internat : 9h00
Accueil des familles : 10h10 - Salle polyvalente

2nde GT – Sportifs alpin et Nordique

Accueil internat : 10h10
Accueil des familles : 11h10 - Salle Polyvalente

BTSA -1ère Année

Accueil des étudiants 14h25 – Salle CCF

MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

1ère STAV / 1ère Bac Général / 1ère Pro

Accueil internat : 08H10
Accueil des familles : 09h10 - Salle Polyvalente

Sportifs Alpin et Nordique

Accueil internat : 09H10 (sauf N4 et Ski 4)
Accueil des familles : 10h10 - Salle Polyvalente

Term Bac Pro / Term STAV / Term Bac Général *

Accueil internat : 10H10
Accueil des familles : 11h10 - Salle Polyvalente

*** Les manuels scolaire devront être récupérés auprès de la PEEP entre 9h40 et 10h10**

BTSA -2ème Année

Accueil des étudiants 13h25 – Salle Polyvalente

La remise des manuels scolaires au local de la PEEP est organisée et les élèves seront informés du planning établi par les Professeurs Principaux le jour de la rentrée.



Établissement Public Agricole de Chambéry-La Motte-Servolex

Domaine Reinach - 73290 La Motte-Servolex
Standard: 04.79.25.41.80



2023-2024

PASS
Région



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

PLEIN D'AVANTAGES POUR LES **JEUNES**

POUR QUI ?

Si tu entres au lycée, en CFA¹, en MFR², etc. le Pass'Région, c'est pour toi et c'est gratuit!

POUR QUOI ?

Le Pass'Région offre plein d'avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : manuels scolaires³, mais aussi sport et loisirs, culture (cinéma, concerts...), santé, bons plans etc.

Retrouve tous les avantages sur :
auvergnerhonealpes.fr/passregion



BESOIN D'AIDE ?

ASSISTANCE

0 810 559 559

(Service facturé 0,06 €/min + coût habituel de la communication)



COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION ?

- 1 Je le commande** à partir du 6 juin, dès lors que je connais précisément mon futur établissement (sur l'application mobile Pass'Région ou sur www.auvergnerhonealpes.fr/passregion)
A la commande, tu devras choisir un code d'utilisation à 4 chiffres. Ne l'oublie pas, il te servira pour utiliser tes avantages !
- 2** Après avoir validé ma commande, je n'oublie pas de cliquer sur le lien d'activation reçu par mail.
- 3** Mon futur établissement doit **valider ma demande.**
- 4 Je reçois ma carte** sous 15 jours et je peux immédiatement l'utiliser.

Je peux suivre l'avancement de mon dossier sur mon compte :

auvergnerhonealpes.fr/passregion

¹ Centre de Formation d'Apprentis ² Maison Familiale Rurale

³ Pour savoir qui est concerné, rendez-vous sur auvergnerhonealpes.fr



auvergnerhonealpes.fr



SCOLARITÉ

Avantages utilisables
du 6 juin 2023 au 31 mai 2024



MANUELS SCOLAIRES

Gratuité pour les lycéens¹.
50€ pour l'achat de livrets pratiques².



PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

50 à 500€, si la formation suivie le nécessite³.

Tu es apprenti de moins de 26 ans ?

Pour savoir si tu peux bénéficier d'une aide pour tes manuels scolaires ou ton premier équipement, renseigne-toi auprès de ton établissement.

¹ Sauf pour les enseignements optionnels.

² Pour les lycéens en formation professionnelle ou en Première et Terminale STMG. Doublié en cas de situation de handicap.

³ Pour les lycéens en formation professionnelle en lycée, école de production ou MFR.

COMMENT OBTENIR TON PASS'RÉGION ?

1

Vérifie si tu as droit au Pass'Région, puis commande ta carte sur auvergnerhonealpes.fr ou sur l'appli.

2

Clique sur le lien d'activation envoyé dans ta boîte mail, et retiens ton code d'utilisation à 4 chiffres : il te permettra d'utiliser ton Pass'Région chez les **7 000 partenaires !**

Tu as déjà un Pass'Région ?

Ton établissement s'occupe de tout !

Tu recevras un mail quand ta carte sera rechargée. Ta carte est valable durant tout ton cursus, ne la jette pas !

En commandant ton Pass'Région, tu t'engages à avoir un comportement respectueux dans ton établissement et chez les partenaires !

CULTURE

Avantages utilisables
du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024



CINÉMA

> 5 places
à **1€** l'entrée



MUSÉES ET EXPOS

> Accès **gratuit** et **illimité**



LIVRES «LOISIR»

> **15€***
*35€ en Terminale.



SPECTACLES ET CONCERTS

> **30€**



NUMÉRIQUE

> **1 an d'abonnement** à la plateforme Divercities
musique, jeux video, documentaires...

SPORT ET LOISIRS DE PLEINE NATURE

Avantages utilisables
du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024



SPORT

> **30 €** pour une licence sportive annuelle.

Avantage doublé pour :

- les jeunes en situation de handicap
- les filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

> **30 €** pour une carte de pêche annuelle et **30 €** pour le passage ou la validation annuelle du permis de chasser.



ENGAGEMENT



PERMIS DE CONDUIRE B

Tu souhaites t'investir pour les autres ?

200 € ou **500 €** d'aide pour ton permis après la réalisation d'une mission d'engagement volontaire.

Découvre les missions disponibles en te connectant à **ton compte Pass'Région**.



Tu es engagé auprès des Sapeurs-Pompiers ou de la Gendarmerie nationale ?

Des aides spécifiques au permis de conduire te sont réservées.

Découvre-les sur auvergnerhonealpes.fr

SANTÉ

Avantages utilisables
du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024



PREMIERS SECOURS

Apprends les gestes qui peuvent sauver des vies !

60 € pour une inscription à la formation PSC1*.

*Prévention et secours civiques niveau 1



ACCÈS À LA SANTÉ

Coupons « dépistage/prévention » :

Accès anonyme et gratuit à une consultation médicale, à des analyses médicales et à un contraceptif.

BESOIN D'INFOS ?

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Rendez-vous sur

auvergnerhonealpes.fr

ENVIE DE BONS PLANS ?

Retrouve-nous sur



Télécharge l'appli Pass' Région

BESOIN D'AIDE ?

ASSISTANCE

0 810 559 559

(Service facturé 0,06 €/min + coût habituel de la communication)





DROIT A L'IMAGE :

PHOTO, VIDÉO, ENREGISTREMENT AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Nom de l'apprenant:.....**Prénom :**.....**Classe :**.....

Madame, Monsieur,

Les activités de l'Établissement nous amènent à utiliser les images des appareils numériques et vidéos dans le but de favoriser les apprentissages et la mémoire des activités. C'est pourquoi des photos, films ou enregistrements peuvent être réalisés avec les apprenants. Ces supports peuvent aussi être utilisés pour notre communication (supports papier, supports de communication externe, site Internet de l'établissement) mais aussi dans le cadre de la valorisation de nos travaux (presse, sites Internet Sierra*, Natur'Academie**, Educagri*** et réseaux sociaux de l'établissement : Facebook, Instagram, LinkedIn, et autres supports).

Pour garantir le respect du droit à l'image, nous vous demandons de bien vouloir remplir cette fiche, afin que nous sachions quelle est votre position sur la question.

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____ (responsable légal) :

Autorise	Finalité /Support	Durée	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	- Gestion administrative - Logiciel de vie scolaire (Pronote, Ypareo)	Année Scolaire 2024-2025	Personnel administratif, équipe pédagogique, vie scolaire
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	- Usages internes - Réseau interne de l'établissement /ENT - Communication interne à l'établissement : communication chaque semaine sur les actions réalisées par les groupes et équipes		Ensemble du personnel et des apprenants de l'établissement (écrans disposés dans l'établissement, réalisation d'une lettre d'information hebdomadaire)
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Communication externe - pour informer sur les offres de formations et services de l'établissement - pour valoriser les travaux des équipes et apprenants		Sites internet, réseaux sociaux de l'établissement, presse, outils de communication (flyers, fiches formations, ...)

Fait àle

Signature de l'apprenant

ou

Signature du responsable légal (pour mineur)

Cette autorisation d'utilisation a une durée de conservation de 5 ans.

*Site SIERRA (www.sie-rra.com) : Site Internet des élèves de l'enseignement agricole de Rhône Alpes et édité par le CRIPT Rhône Alpes (Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique).

**Site Natur' Académie Auvergne-Rhône-Alpes (www.natur-academie.fr) : Site web de l'enseignement agricole public d'Auvergne Rhône Alpes.

*** Site Educagri (www.educagri.fr) : Le site national d'information et de promotion des établissements publics d'enseignement agricole.

TARIFS PENSION ELEVES et ETUDIANTS

17 Juin 2024

Année Scolaire 2024 - 2025

Régime	<u>FORFAIT</u> <u>Année Scolaire</u>
Interne	1850€
Demi-pensionnaire	800 €

Voici les **tarifs prévisionnels** pour l'internat et la Demi-pension 2024-2025

Ces tarifs sont lissés sur l'année scolaire, ils démarrent le jour de la rentrée de votre enfant et se terminent le jour où il est libéré par l'établissement du fait de son emploi du temps et de ces stages de fin d'année.

Les tarifs seront affinés en fonction de la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation (INSEE) et seront votés au **Conseil d'Administration** de Novembre 2024.

Remises d'ordre : des remises d'ordre peuvent être accordées :

dans le cas d'absence pour motif médical ou disciplinaire, dûment justifié : la remise n'interviendra que si l'absence est supérieure à 15 jours consécutifs, sur demande de la famille, et présentation d'un justificatif (certificat médical...)

dans le cas d'absence pour stage : dans le cas de stage obligatoire, prévu dans le programme d'enseignement, la remise sera faite d'office lors du calcul de la pension.

La remise porte sur 70 % du montant de la pension ou demi-pension
(30 % restant acquis à l'établissement pour charges fixes).

- **Photocopies** :

* **Uniquement** : Ouvrages photocopiés et documents supports de cours.
Les autres photocopies (devoirs par exemple) ne sont pas facturées.

* Payées à la consommation relevée pour chaque classe – **Coût copie 0.05 €** (0 % d'augmentation)

	Terme 1	Terme 2	Terme 3
Enseignement secondaire	20,00 €	0	
Enseignement supérieur	20.00 €	20.00 €	

- **Assurance stage** : journée de stages en milieu professionnel : **0,15 € / journée**

- **Carte accès self-parc vélo + étui** : pour les nouveaux élèves : **6, 50 €**
(valable pour la durée de la scolarité) Tarifs

- **Renouvellement Carnet de correspondance** : **5,00 €**
(en cas de perte)

BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal :

Adresse :

Mail : Tél :

NOM - Prénom de l'élève :

Etablissement d'accueil à la rentrée 2024 : Classe.....

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4^{ème} et 3^{ème}
- 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1^{ère} et 2^{ème} année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse
pour l'année scolaire 2024/2025

Je ne souhaite pas déposer de demande de
bourse pour l'année scolaire 2024/2025



← Cocher la case correspondant
à votre choix →



ATTENTION : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2024/2025 doivent compléter un formulaire (*) de demande de bourse (CERFA) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé :

Dépôt des dossiers du 1^{er} septembre au 17 octobre (inclus) 2024

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 17 octobre.

(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do.

Fait à

le.....

Signature du représentant légal :

Région :	Cadre réservé à l'administration	Année scolaire 2024/2025
Établissement :		Date de dépôt du dossier :

Lire la notice (pages 3 et 4 avant de remplir le dossier)

Le dossier (rubriques 1, 2 et 3) est à compléter en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.

Il est à déposer auprès de l'établissement d'inscription dès la rentrée scolaire et impérativement avant le jeudi 17 octobre 2024, accompagné des pièces justificatives (voir notice)

1 - RENSEIGNEMENTS concernant les membres de la famille de l'élève				
L'élève pour lequel est demandée la bourse				
Numéro INA / Numéro INE		Date de naissance		
NOM		Prénom		
Nationalité		Fille <input type="checkbox"/>	Garçon <input type="checkbox"/>	
Enfant sous tutelle administrative, indiquez l'organisme				
Le demandeur				
=> Vous êtes :	L'élève majeur <input type="checkbox"/>		Le représentant légal de l'élève <input type="checkbox"/>	
NOM		Prénom		
Numéro fiscal				
Adresse				
Code postal		Commune		
Téléphone		Courriel	@	
Activité professionnelle	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>		Si oui, profession	
Célibataire <input type="checkbox"/>	Divorcé (e) / séparé(e) <input type="checkbox"/>	En concubinage <input type="checkbox"/>	Marié(e) / pacsé(e) <input type="checkbox"/>	Veuf/veuve <input type="checkbox"/>
=> Votre conjoint(e)/concubin(e)/ partenaire de Pacs :				
NOM et prénom			Lien de parenté avec l'élève	
Numéro fiscal				
Adresse				
Code postal		Commune		
Téléphone		Courriel	@	
Activité professionnelle	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>		Si oui, profession	
2 - RENSEIGNEMENTS concernant la scolarité de l'élève				
=> Établissement fréquenté l'année précédente en 2023 - 2024 :				
Nom de l'établissement		Commune		
Classe		Code postal		
L'élève était-il boursier en 2023-2024 ?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>		Avez-vous perçu la prime d'équipement ?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
Année d'obtention du diplôme national du brevet		Mention obtenue	Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez bien ou aucune <input type="checkbox"/>	
=> Établissement fréquenté à la rentrée scolaire 2024 - 2025 :				
Nom de l'établissement		Classe		
Régime de l'élève :	Interne <input type="checkbox"/>		Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/>	Externe <input type="checkbox"/>

3 - ENGAGEMENT du demandeur

Je soussigné(e)

le/la représentant(e) légal(e) de l'élève

l'enfant majeur

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature

Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

La loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne foi de rectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. **Si vous vous êtes trompé, signalez-le** dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement.**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge du traitement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-494 relative à la protection des données

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

CADRE ÉTABLISSEMENT

Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille, en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés.

Date, signature et cachet de l'établissement

CADRE INSTRUCTION

SITUATION DU DEMANDEUR

Ressources	Enfants à charges	Échelon attribué	Bourse au mérite	Prime équipement	Prime internat

Montant annuel de l'aide :

Observations éventuelles :

NOTICE

Comment faire une demande de bourse nationale de lycée ?

1-Lire la notice.

2-Rassembler les documents justificatifs.

3-Remplir le formulaire en pages 1 et 2

4-Envoyer la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé **du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 17 octobre 2024 (inclus)**

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat, et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande ?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits en classe de :

- 4^{ème} et 3^{ème} au collège (établissement de l'éducation nationale) ;
- 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole ;
- 2^{nde}, 1^{ère} et terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1^{ère} et 2^{ème} année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr>)
- Les étudiants inscrits en BTSa ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille :

C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 qui est pris en compte.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge des deux conjoints qui sont pris en compte.

(Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal en année 2023 :

- les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs ;
- les enfants en situation de handicap.

Le barème d'attribution permet de déterminer, au regard des ressources et charges de la famille, s'il est ou non possible de bénéficier d'une bourse de lycée. Les plafonds de ressources du barème évoluent chaque année.

Nombre d'enfants à charge en 2023	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	21 370 €	23 012 €	26 299 €	30 409 €	34 519 €	39 451 €	44 382 €	49 314 €

Il est possible de réaliser une estimation du droit à bourse à l'adresse suivante :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html> qui vous donnera une estimation de son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?

- **Votre RIB**
- **Votre (vos) avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023**

Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

1- Si vous vivez en concubinage au moment de la demande :

- L'avis d'imposition/non-imposition 2024 sur les revenus 2023 de votre concubin(ne).

2-Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :

- Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge ;
- Justificatif du changement de résidence de l'élève.

3 - Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :

- Copie de la décision de justice désignant le tuteur ;

ou

- Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

Bourse au mérite

Qu'est-ce que la bourse au mérite :

Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa. (Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB).

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une **prime d'internat** est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).



Achat groupé de calculatrices

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en seconde dans notre établissement. Il se destine à suivre un cycle scolaire plus ou moins long.

Pour le doter d'un outil qui l'accompagnera tout au long de ses études et qui répondra aux exigences des nouveaux programmes, l'équipe de mathématiques préconise l'achat d'une calculatrice **NumWorks**.

Nous attirons votre attention sur le fait que cet achat, bien que fortement recommandé, n'est pas obligatoire. Cependant, les cours et travaux dirigés seront faits en utilisant les fonctionnalités de cette calculatrice. Et dans un souci de confort pour votre enfant et d'homogénéité des classes, nous souhaitons que tous aient le même modèle de calculatrice.

Dans tous les cas, le modèle de calculatrice dont votre enfant sera équipé devra être une calculatrice graphique **programmable en Python et posséder le mode examen**.

Nous vous offrons la possibilité de participer à un achat groupé auprès du constructeur NumWorks au prix de 74,69 € au lieu de 82,99 € au prix du marché. L'établissement ne réalise aucun bénéfice sur cette vente, mais la commande groupée nous permet de vous obtenir une remise de 10 % sur le prix de vente initial.

Comment commander

Merci de passer votre commande **avant le 8 septembre 2024**.

1. Rendez-vous à l'adresse : <https://promo.numworks.fr/78w48s>
2. Renseignez les informations concernant votre enfant : nom, prénom, classe ;
3. Payez directement en ligne en toute sécurité.

Une fois toutes les commandes enregistrées, nous recevrons directement les calculatrices au lycée et le professeur de votre enfant lui remettra directement son exemplaire.

Garantie et contact

Les calculatrices NumWorks sont garanties 2 ans et toute l'équipe NumWorks est basée en France.

Si vous rencontrez la moindre difficulté avec votre calculatrice, vous pouvez consulter la page « Assistance » du site de NumWorks. Vous pouvez également leur écrire directement à l'adresse contact@numworks.fr

L'équipe des enseignants de mathématiques

Commande de calculatrice

Nous avons mis en place une commande groupée de calculatrices NumWorks à un prix préférentiel. Pour en profiter, scannez le QR code ci-dessous :



<https://promo.numworks.fr/78w48s>

Comment commander votre calculatrice ?

La commande groupée vous permet faire l'acquisition d'une calculatrice NumWorks à 74,69 € au lieu de 82,99 € prix public. Pour passer votre commande, rien de plus simple :



1

Rendez-vous sur promo.numworks.fr/78w48s

2

Renseignez les informations concernant votre enfant



3

Payez directement en ligne en toute sécurité



4

Les calculatrices sont livrées au lycée



Connaissez-vous la calculatrice NumWorks ?

La calculatrice graphique NumWorks a été développée en collaboration avec des professeurs français pour créer un outil **sur-mesure pour le lycée** et **parfaitement adapté** aux nouveaux programmes.

Choisir NumWorks, c'est choisir d'équiper votre enfant d'une calculatrice totalement repensée qui lui donnera le goût d'explorer les mathématiques, les sciences et la programmation grâce à une utilisation **plus simple, plus rapide** et **plus confortable**.

Garantie et contact

Les calculatrices NumWorks sont garanties 2 ans et toute l'équipe NumWorks est basée en France.

Si vous rencontrez la moindre difficulté avec votre calculatrice, vous pouvez consulter la page *Assistance* du site de NumWorks : <https://www.numworks.com/fr/assistance/>. Vous pouvez également leur écrire directement à l'adresse contact@numworks.fr

TRANSPORTS

Les familles habitant les départements de la Région Auvergne Rhône Alpes, doivent se rendre sur le site ci-dessous, pour effectuer toute démarche de transport :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/contenus/scolaire-tous-les-departements>

La date limite est fixée **au 15 juillet 2024**.

Passé cette date, une participation financière de 30 euros sera demandée.



INFORMATIONS ET VENTE

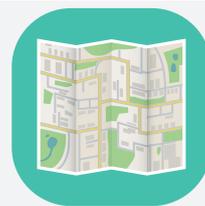
Le jeudi 4 juillet 2024
de 9h à 12h et de 14h à 18h
au Lycée Reinach

Pensez à vous munir de la pièce
d'identité de l'enfant et du payeur, ainsi
que d'une photo d'identité de l'enfant.

Nous acceptons uniquement les
chèques, CB et prélèvements
automatique (RIB)



Je trouve mon itinéraire



Le lycée est desservi par des transports spécifiques payants :
(20 minutes de trajet)

Lundi matin > 3 départs de la gare SNCF pour le lycée* :
8h30 - 8h40 - 8h45

Vendredi fin d'après-midi > 2 départs du lycée Reinach pour la gare SNCF de Chambéry* :
16h35 + 16h35

*sous réserve de changement des horaires de l'établissement

Deux lignes complémentaires et une ligne régulière :



Ligne Chrono C > La Motte-Servolex - Chambéry (gare) - Barberaz -
La Ravoire - Challes les Eaux



Ligne régulière 4 > La Motte-Servolex - Chambéry (gare) - Barberaz - St-Baldoph



Ligne régulière 1 > La Motte-Servolex - Hauts de Chambéry -
Chambéry (Gare Ducs) - Jacob Bellecombette



Téléchargez les horaires sur synchro.grandchambery.fr

J'achète mon titre de transport

Je crée ma carte OÙRA! nominative

Carte payante valable 5 ans - Je la charge de mon titre de transport



> Je voyage peu : le ticket Liberté est fait pour moi !

Formulaire à télécharger sur synchro.grandchambery.fr

Paiement par prélèvement automatique le mois suivant

Je paie uniquement les voyages consommés

1,20€ le voyage (L'achat du ticket à bord des bus est à 1,70€)

> Je voyage souvent : je choisis l'abonnement annuel

Voyages illimités sur l'ensemble des lignes !

Valable un an de date à date

Téléchargez l'application Synchro Chambéry !



Recherche d'itinéraires



Prochains passages en temps réel



Informations trafic



Contacts



Je me renseigne sur le site internet :
synchro.grandchambery.fr



Allô Synchro 04 79 68 73 73



Par mail info@synchro-bus.fr

Par courrier



Agence multimodale Synchro / SNCF
249, place de la Gare - 73000 CHAMBERY

L'ABONNÉ

Mme M Nom Prénom* : _____ Né(e) le* : ____ / ____ / ____

Je possède une carte OÛra : Oui - n° de carte : _____ Non

Adresse* : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

Tél fixe* : _____ Tél portable* : _____ Mail* : _____

Remplir a minima un moyen pour vous contacter

REPRÉSENTANT LÉGAL

Mme M Nom Prénom* : _____ Né(e) le* : ____ / ____ / ____

Adresse* : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

Tél fixe* : _____ Tél portable* : _____ Mail* : _____

Remplir a minima un moyen pour vous contacter

LES PIÈCES JOINTES À RETOURNER

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (ou livret de famille) de l'abonné et de son représentant légal
- Photo d'identité récente de l'abonné avec nom et prénom au dos (sauf si déjà titulaire d'une carte OÛra)
- 1 RIB + 1 mandat de prélèvement SEPA rempli (au verso du formulaire) + 1 photocopie de la pièce d'identité du payeur

Si vous n'êtes pas déjà titulaire d'une carte OÛra*

- 2€ de frais de dossier et 5€ de frais de création de la carte OÛra** par chèque libellé à l'ordre de : **Keolis Chambéry** ou en agence multimodale Synchro / SNCF par CB ou espèce.
*pour bénéficier du ticket liberté, la carte OÛra est obligatoire et est valable 5 ans

Vous souhaitez souscrire au Ticket Liberté pour :

- Le réseau Synchro Bus
- Le service scolaire
- *Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette demande d'abonnement.
- J'accepte de recevoir les offres commerciales (promotions..) de la part de Synchro Bus par le ou les moyens de communication renseignés dans le présent formulaire
- *J'ai pris connaissance des Conditions Générales de Vente téléchargeables sur le site synchro.grandchambery.fr (rubrique « Conditions Générales de vente et d'utilisation des titres de transport») et disponibles en agence multimodale Synchro.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par KEOLIS CHAMBERY exploitant de Synchro BUS, 18 avenue des Chevaliers Tireurs, 73000 CHAMBERY, responsable de traitement notamment pour la gestion des données billettiques, la gestion commerciale, pour la gestion des opérations de contrôle des titres de transport. La base légale du traitement est le présent contrat et votre consentement à recevoir des informations sur nos offres ou le trafic. Les données collectées seront communiquées : aux services internes de KEOLIS CHAMBERY, OÛra et ses sous-traitants de confiance. Les données sont conservées pendant la durée du contrat et conformément aux prescriptions légales. Pour plus de précisions, consultez la Politique de Confidentialité sur le site synchro.grandchambery.fr et en agence. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement et exercer votre droit à la limitation du traitement, à la portabilité et votre droit d'opposition. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données à des fins commerciales. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données par KEOLIS CHAMBERY, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données par mail à l'adresse dpo.chambery@synchro-bus.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 18 avenue des Chevaliers Tireurs, 73000 CHAMBERY.

Fait à : _____ , le : _____

Signature de l'abonné ou du représentant légal

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Keolis Chambéry à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Keolis Chambéry. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CRÉANCIER

Identifiant Créancier SEPA :
FR5673785799D

Nom du créancier :
KEOLIS CHAMBÉRY

Adresse : 18 avenue des
chevaliers tireurs
73026 Chambéry CEDEX

Pays : FRANCE

**N'OUBLIEZ PAS DE
JOINDRE UN RIB**

DÉBITEUR

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

N° de compte IBAN

Code BIC

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à : _____ Signature du débiteur

Le : _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



ALESA :
Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires, et Apprentis
du lycée agricole Reinach

L'ALESA est une association loi 1901 régie par conseil d'administration d'élèves, d'étudiants, de stagiaires et d'apprentis. Le président, le secrétaire et le trésorier (le bureau) sont des apprenants majeurs.

Les adhérents de l'association imaginent et proposent des activités qui animeront les temps libres. Généralement, le conseil d'administration encadre ces demandes : financement, lieux, horaires...

C'est donc la force de proposition des apprenants qui fera de l'association un espace riche et dynamique... ou non !!

Contact : les enseignants d'ESC (éducation socio-culturelle)

L'adhésion à l'ALESA offre :

- un accès à un foyer rénové et aménagé
- l'usage de clubs divers existants et d'autres à proposer selon vos envies
- la participation à des sorties socio-culturelles (expo, ciné, bowling, concerts, laser-game...)
- la fréquentation des soirées proposées dans l'établissement (Noël, fin d'année scolaire, théâtre, ciné, concert...)

Pour adhérer :

✂-----

ADHÉSION / AUTORISATION

**Pour adhérer : cotisation de 15 euros par chèque à l'ordre de l'ALESA
(au dos du chèque : nom, prénom et classe de l'élève)**

Autorisation à joindre au chèque (sans agrafe mais avec trombone) :

Je soussigné (e)

responsable de

en tant que

autorise mon fils / ma fille à participer à toutes les activités proposées par l'ALESA.

J'autorise l'infirmière ou autre personne de l'établissement à confier mon enfant à un professionnel de santé ou au CHR de Chambéry, en cas de nécessité médicale.

Fait à

Signature :

Le